



PLANÈTE

CRISE SANITAIRE

A l'éducation nationale, des interrogations sur la mise en œuvre

Les autotests doivent être déployés dès le 10 mai pour les plus de 15 ans. La HAS a aussi donné son feu vert pour les élèves plus jeunes

A l'écran, des préados défilent en se mettant joyeusement un doigt dans le nez. « *Vous savez faire ça ?* » demande la vidéo, avant de montrer les mêmes utilisant un écouvillon d'autotest. « *Alors, vous saurez faire ça.* » Voilà comment le Luxembourg promeut, sur YouTube, le dépistage auprès des enfants et adolescents : en promettant un geste rapide, indolore – et presque rigolo.

On ne sait pas si l'éducation nationale suivra cet exemple, alors que la Haute Autorité de santé a rendu, lundi soir, un avis positif sur l'usage des autotests pour les enfants – ils étaient jusqu'ici réservés aux plus de 15 ans. La HAS le recommande pour les enseignants et les élèves « *dès la maternelle* » mais précise que, pour les jeunes élèves, « *il est préférable que le test soit fait par les parents ou le personnel formé* », en insistant sur

l'importance d'une mise à disposition gratuite et d'une « *information complète et précise sur les modalités de réalisation* ».

Aucune précision n'a pour l'instant été donnée, rue de Grenelle, sur un éventuel élargissement des autotests en dessous de 15 ans. Les détails d'un déploiement « *pour ces âges-là* » seraient « *en cours de calage* » avec le ministère de la santé, indique l'entourage de Jean-Michel Blanquer, car cela implique « *l'encadrement d'un adulte* ».

Mais dans la communauté éducative, le feu vert de la HAS soulève déjà des questions, alors que le ministère a prévu la distribution de 64 millions d'autotests dès cette semaine aux enseignants du primaire, puis à ceux du secondaire la semaine du 3 mai, et enfin aux lycéens à partir du 10 mai.

Projet de protocole complexe

« *Qui va encadrer les tests ?* » reste la première interrogation, y compris au lycée, alors que des « *tutoriels* » pour les élèves doivent débiter la semaine prochaine. L'éducation nationale mettra à contribution des médecins et infirmières scolaires – peu nombreux –, mais aussi des « *médiateurs* » recrutés pour les tests salivaires de mars. Les enseignants et autres adultes « *volontaires* » pourront également participer.

Selon nos informations, les autotests devraient d'abord être distribués dans les lycées professionnels, le 10 mai, avant les voies générale et technologique. Dans cette filière, on trouve « *de nombreux enseignants issus des écoles d'infirmiers, ou des diplômés de l'aide à la personne* », affirme Pascal Vivier, secrétaire général du SNETAA-FO, « *capables d'apprendre aux jeunes à se servir des tests et d'encadrer ensuite les séances* ».

Les choses sont moins claires pour le lycée général. Philippe Vincent, secrétaire général du SNPDEN-UNSA, assure ne pas vraiment compter sur le « *volontariat* », après avoir eu entre les





mais un « projet particulièrement complexe de protocole », qui implique de mettre les élèves dos à dos, matériel posé devant, sur une table désinfectée entre chaque usage. « Il va falloir répéter ça avec tous les élèves ? s'interroge le proviseur. Il y a un effet de masse qu'on est les seuls à anticiper. »

En ce qui concerne les élèves plus jeunes, à présent que la HAS a ouvert la voie, l'inquiétude est déjà palpable. « On ne pourra pas encadrer les tests dans les écoles comme dans les lycées, ça va être ingérable, s'alarme Guislaine David, du SNUipp-FSU. Si les autotests sont élargis à l'élémentaire et à la maternelle, il faudra qu'ils soient faits par les parents, cela implique beaucoup de pédagogie. »

La pédagogie – et la logistique – reposeront sur les enseignants et les directeurs d'école, déjà échaudés par les tests salivaires. « On a fait remplir des autorisations à tous les parents pour des tests qui ne sont finalement jamais arrivés », se souvient Johanna Cornou, directrice d'école élémentaire au Havre et membre du SE-UNSA.

« Près d'ici, un directeur s'est retrouvé tout seul avec un carton, il a dû tout expliquer à des familles parfois non lectrices, rapporte éga-

lement Gilles Tabourdeau, secrétaire départemental du SNUipp-FSU de la Vienne. Que se passera-t-il quand il faudra distribuer des autotests et s'assurer que les parents ont bien compris ? »

Enfin, les tests réalisés à la mai-

son ne régleront pas entièrement le problème de la traçabilité des cas. « Toute l'année, on a vu des enfants avec de la fièvre nous disant "Maman m'a donné un Doliprane", alors que le protocole dit clairement qu'en cas de doute ils doivent rester chez eux », rappelle Guislaine David. Johanna Cornou assure, elle, qu'il y aura « toujours des parents qui refuseront de faire tester leurs enfants, ou qui les mettront à l'école quel que soit le résultat ». S'ils arrivent jusque dans les petites classes, les autotests permettront au moins de détecter le Covid-19 chez les tout-petits, très rarement testés jusqu'à présent. ■

VIOLAINE MORIN VIOLAINE MORIN

« ON NE POURRA PAS ENCADRER LES TESTS DANS LES ÉCOLES COMME DANS LES LYCÉES »

GUISLAINE DAVID
membre du SNUipp-FSU

